



Référent périscolaire – H/F

Poste rattaché à Direction enfance jeunesse et sport

La ville de Brignais, commune de 12 100 habitants, recrute pour sa Direction Enfance jeunesse et sport un(e) référent(e) périscolaire à temps complet dans le cadre d'un CDD d'un an renouvelable.

Finalité

Encadrer l'équipe d'animation sur les temps périscolaires dans le groupe scolaire où il est le référent. Être garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de l'ensemble des actions éducatives sur les temps périscolaires.

Assurer le suivi administratif de l'accueil de loisirs

Activités :

Mission 1 : Diriger l'équipe d'animation sur les temps du matin, du midi et du soir

- Management et accompagnement des équipes d'animateurs des différents temps
- Gérer l'organisation quotidienne de l'équipe d'animation (dont absences et remplacements des animateurs), avec des liens hiérarchiques et fonctionnels (Atsem)
- Procéder à l'entretien professionnel annuel des animateurs
- Participer au recrutement des animateurs en lien avec la responsable du service périscolaire
- Assurer le suivi du temps de travail des animateurs
- Participer aux réunions de coordination
- Participer ponctuellement à la préparation et l'animation des manifestations municipales
- Impulser la mise en place d'un programme d'animations sur les temps périscolaires
- Participer à la mise en place des projets d'accueil individualisé (PAI) et assurer les transmissions d'information au sein de l'équipe. Être garant de sa mise en œuvre sur tous les temps d'accueil de l'enfant en lien avec les équipes de restauration, les ATSEM, les animateurs et l'école
- Transmettre toutes les semaines le suivi des présences/absences des animateurs à la DEJS
- Assister aux conseils d'école
- Assurer la gestion budgétaire et le suivi des commandes (factures et bons de commandes), et établir les bons de commandes sur le logiciel CIRIL
- Procéder à la télédéclaration des ACM

Mission 2 : Assurer les missions d'animateur en cas de besoin

- Prise en charge des groupes d'enfants des temps périscolaires du matin 7H30/8H30 (périscolaire), et/ou du midi 11H30/13H30 (restauration) et/ou du soir 16H30/18H30 (périscolaire) en fonction des nécessités de service.
- Mise en place du Service Minimum d'Accueil

Mission 3 : Mettre en place le projet pédagogique et le suivi administratif de l'accueil de loisirs

- Élaborer le projet pédagogique en concertation avec son équipe d'animation
- S'assurer de sa bonne mise en œuvre par les animateurs (posture, activités, préparation, organisation)
- Garantir la sécurité physique et affective des enfants, dans un cadre ludique et bienveillant
- Gérer le matériel périscolaire et assurer l'entretien et le renouvellement
- Proposer des actions en cohérence avec le Projet Educatif de Territoire de la ville de Brignais et en lien avec d'autres acteurs (autres sites périscolaires, école, association, service sport, environnement...)
- Assurer le suivi des présences des enfants : pointage des présences, retour d'information à la DEJS sur les anomalies, etc.

Compétences requises

- Diplôme en animation et direction d'ALSH (minimum BPJEPS Loisirs tous publics)
- Animation d'équipe
- Organisation et gestion du temps
- Qualités relationnelles
- Dynamisme et créativité

Rémunération

- ✓ Statutaire : cadre d'emploi des animateurs territoriaux - catégorie B (filière animation) + régime indemnitaire fixe et variable
- ✓ Avantages sociaux : tickets restaurant, prime annuelle de fin d'année, participation employeur à la mutuelle, complément indemnitaire annuel
- ✓ Système de badgeuse, temps de travail annualisé
- ✓ Cours de sports gratuits et tarifs préférentiels dans certaines structures de la ville

* * * *

IMPORTANT : Poste à pourvoir au 21 août 2023 – Date limite de candidature fixée au 22 mai 2023

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire :

- De préférence par mail : recrutement@mairie-brignais.fr
- Ou par courrier : 28, rue du Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS.